

JO2024 : nager dans la Seine

Extrait du *Journal en français facile* du 17 juillet 2024

Sophie Pouzeratte :

La France qui se prépare au début des Jeux olympiques de Paris. Le coup d'envoi sera lancé le 26 juillet avec la cérémonie d'ouverture. Une cérémonie qui se déroulera sur la Seine, le fleuve qui traverse la capitale française. Et justement, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a plongé dans l'eau ce mercredi. Le patron des Jeux olympiques de Paris 2024, Tony Estanguet, et le préfet d'Île-de-France, Marc Guillaume, l'ont accompagnée. Brasse coulée ou crawl, chacun avait son style. Cette baignade avait surtout un but : prouver que l'eau du fleuve est de bonne qualité. Suffisamment en tout cas pour accueillir les épreuves de natation qui doivent s'y tenir pendant les Jeux Olympiques. Plus que l'opération de communication politique, c'est aussi la fin d'un siècle de tentatives pour rendre le fleuve accessible aux Parisiens, Arthur Ponchelet.

Arthur Ponchelet :

Oui, depuis 1923, les habitants de la capitale avaient interdiction, pas le droit de se baigner dans la Seine. En cause, le trafic de bateaux sur le fleuve. Jusque dans les années 1960, il y a eu des baignades illégales, interdites, mais de moins en moins à cause des eaux usées, sales de la Seine. En 1988, Jacques Chirac, alors en campagne pour la mairie de Paris, fait une promesse : on pourra s'y baigner d'ici cinq ans. Mais ce n'est qu'en 2015 qu'un plan pour réduire la pollution est lancé. Et pour cela, 1 400 000 000 d'euros sont dépensés. Selon la mairie, les JO ont permis de gagner dix ans sur le calendrier de départ. Les derniers relevés sont rassurants. Ils montrent que pour le moment, les athlètes pourront nager dans la Seine sans danger. L'été prochain, ce sera au tour des Parisiens, peut-être le vôtre, Sophie, puisque trois sites de baignade vont ouvrir dans la capitale.

Merci beaucoup Arthur Ponchelet.

Lexique

La baignade : un fleuve ; plonger ; la brasse coulée ; le crawl ; la natation ; nager ; un site de baignade.

L'interdiction : avoir l'interdiction de ; ne pas avoir le droit de ; illégal/illégale ; interdit/interdite.

Les Jeux olympiques : la cérémonie d'ouverture ; une épreuve ; un/une athlète.